AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1614
FR0012435121-FS0776

12 octobre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 octobre 2023, la société anonyme de droit brésilien Brasil Warrant Administraçao de Bens e Empresas[1] (ci-après « BWSA ») (Avenida Brigadeiro Faria Lima 4440, 15 andar – Itaim Bibi, Sao Paulo, Etat de Sao Paulo, 04538-132, Brésil) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 octobre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIS et détenir 14 391 115 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 6,17% du capital et 5,44% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELIS hors marché[3].

[1] La société BWSA, contrôlée par la famille Moreira Salles, détient 99,965% du capital de la société BW Gestao de Investimentos Ltda. (« BWGI ») agissant en qualité d'« *investment manager* » pour le compte du fonds Kaon E qui détient les actions ELIS.
[2] Sur la base d'un capital composé de 233 287 849 actions représentant 264 724 593 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqués de la société ELIS des 9 et 11 octobre 2023.